

**Bulletin de clarifications N°2: Questions et réponses relatives à la Demande de Propositions**  
**« RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGRICULTEURS(TRICES) DES TERRES COLLECTIVES SITUEES DANS LES PERIMETRES D'IRRIGATION DU GHARB ET DU**  
**HAOUZ ET CONCERNEES PAR L'OPERATION DE MELKISATION»**

Réf.: **DP/QCBS/MCA-M/LR-12/Compact-PP-10**

Date de publication : **5 août 2020**

Dernier délai de dépôt des propositions : **21 septembre 2020 à 15h00mn**

N°	Question	Réponse
1	Par la présente, nous voudrions vous informer que les techniciens spécialisés en agriculture au Maroc ont un diplôme de Bac+ 2 et ne pas Bac+3 comme mentionné aux termes de référence de la DP.	Le soumissionnaire pourra fournir des CVs de techniciens avec Bac+2.
2	Est-ce que le consultant (soumissionnaire) a la possibilité de déposer sa soumission pour le renforcement des capacités des agriculteurs (trices) dans un seul périmètre, par exemple HAOUZ uniquement ?	Non pas possible. La prestation est relative aux 2 zones du projet (Gharb et Haouz) selon les exigences des TdR.
3	Y'a-t-il possibilité de préciser dans l'offre (la soumission) par le prestataire (consultant) de former un nombre précis et spécifique de bénéficiaire sur un site du choix du prestataire (consultant) ou sur différentes provinces des deux régions pilotes ?	Non pas possible. La prestation est relative aux 2 zones du projet (Gharb et Haouz) selon les exigences des TdR. Ainsi il est demandé de proposer une offre globale de formation de l'ensemble des bénéficiaires précisés au niveau des 2 zones.
4	Est-ce que les locaux de formation seront fournis par l'ONCA ?	Non les locaux de formation seront à la charge du prestataire.
5	Est-ce qu'il faudra prévoir des pauses café et la restauration lors des formations ? Si oui, qu'elle est la partie qui la prendra en charge (ONCA, le soumissionnaire...) ?	Tel que précisé dans les TdR, le prestataire prendra en charge uniquement les pauses café pour chaque formation (théorique et pratique). Tandis que pour les voyages de partage d'expérience, le prestataire prendra en charge les frais de transport, hébergement et restauration. L'ONCA ne prendra rien en charge.
6	Est-ce que le consultant (soumissionnaire) prendra en charge le transport de tous les participants à la caravane qui sera organisée ?	Pour les caravanes les gens se déplaceront d'eux même.
7	Les composantes du programme de formation, sont-elles connues : Volet techniques, volet administration gestion, Soft skills, Marketing, ...)	Tel que précisé dans les TdR, le programme de formation est à développer par le prestataire avec son planning d'exécution (objet de la tâche B).
8	Est-ce que vous avez une idée, même proportionnelle, entre les thématiques probables qui seront identifiées (entre ce qui est techniques agricoles, soft skills, pratiques, théoriques, gestion, entrepreneuriat, environnement, social, sécurité et hygiène...) ? la proportion de chaque thématique dans le plan de formation qui sera identifié ?	Non cela dépendra du travail d'analyse qui est demandé au prestataire, suite à quoi il devra faire des propositions de thématiques et les soumettre pour validation lors des ateliers.

<b>9</b>	Est-ce que la documentation qui sera fournis doit être en arabe, ou en deux langues (arabes et français) ?	Pour ce qui est des livrables, ils devront être en langue française. La dispense des formations et leurs supports devront être quant à eux en arabe.
<b>10</b>	S'il s'avère qu'un des membres de l'équipe proposée (Ingénieur ou Technicien Spécialisé) a déposé son CV avec 2 consultants (soumissionnaires), les 2 bureaux d'études seront t-ils éliminés ?	Voir réponse n°9 du bulletin de clarifications n°1
<b>11</b>	Juste à titre d'information et suite à la réforme de la formation professionnelle, les diplômes de Techniciens Spécialisés sont équivalent à Bac+2. Or, dans le cahier de charge du projet MCC, vous avez précisé (Bac+3), s'agit-il d'une omission ? Est-ce qu'on pourra voir plus de précision ?	Le soumissionnaire pourra fournir des CV de techniciens avec Bac+2.
<b>12</b>	Est que la proposition financière adressée à MCC doit être libellée hors Taxes sur Valeur Ajoutée ou Toutes Taxes Comprises ?	Voir réponse n°11 du bulletin de clarifications n°1
<b>13</b>	Est-ce que les bénéficiaires (les personnes) (agriculteurs(trices)) sont déjà connu, identifié ou feront l'objet d'une sélection ? s'il y'a sélection, y'a-t-il des critères d'âge, genre, .....	L'identification des bénéficiaires n'est pas encore effectuée. Cette action incombe au prestataire (voir tâche B au niveau des TdR).
<b>14</b>	Pour ce qui du processus l'identification, de la sélection et du choix des bénéficiaires des formation, est ce qu'il se fera par le prestataire seul ou sera-t-il réalisé en collaboration avec l'ONCA, le MCC ou autre partie prenante ?	Le processus d'identification des bénéficiaires et leur mode d'enrôlement seront réalisés par le prestataire en concertation avec l'Agence MCA-Morocco et l'ONCA à partir des données qui lui seront transmises et relative aux résultats d'enquêtes de terrain réalisées dans l'opération de melkisation.
<b>15</b>	Y'a-t-il possibilité de revoir en baisse la note affectée au critère « Capacité et Expérience du consultant » et ce, pour permettre aux bureaux, qui disposent des qualifications techniques et humaines requises par les TDR, de ne pas être disqualifiés dès la phase de jugement du dossier administratif ?	Non.
<b>16</b>	Est-ce qu'une estimation budgétaire maximale du projet pourra être communiquée par le MCC ?	Voir réponse n°55 du bulletin de clarifications n°1
<b>17</b>	Est-ce que le nombre de personnel clé et non clé est un minimum ? pourra-t-on rajouter plus de personnel et l'affecté pour le renforcement de l'équipe clé et/ou non clé ?	Le minimum de personnel clé et non clé demandé dans la DP est un minimum indicatif. Toutefois le personnel clé qui sera évalué est celui pour lequel les notes figurent dans la DP.
<b>18</b>	Pour ce qui est du formulaire TECH-4 : Expérience du Consultant, s'agira-t-il de l'expérience du consultant ou du sous-traitant ou les deux ?	L' « Expérience du Consultant » du TECH-4 s'agit de l'expérience du Consultant si le consultant répond seul, par contre si le consultant répond en groupe, bien vouloir vous référer à la DP à la Section III. Critères de Qualification et d'Evaluation/3.5.4-Expériences.

<b>19</b>	Par rapport à l'accord d'exécution relatif aux mesures d'accompagnement de l'opération de Melkisation des terres collectives situées dans le périmètre d'irrigation du Gharb et du Haouz. Est-ce qu'il faudra le renseigner lors de la soumission ?	L'accord d'exécution concerne les parties prenantes institutionnelles. L'accord d'exécution avec l'ONCA a été mis en annexe des TdR. Il définit les rôles et responsabilités de MCA et de ses partenaires ainsi que les mécanismes de gouvernance pour la mise en œuvre des actions prévues dans l'accord y compris la présente prestation.
<b>20</b>	Est-ce que le document annexe à cet accord) (Plan d'atténuation des risques liés à la COVID-19) doit être renseigné lors de la phase de soumission ou après l'acceptation du dossier ?	Le plan d'atténuation des risques liés au Covid-19 devra être renseigné et soumis par le prestataire retenu en tant que livrable de la tâche A.
<b>21</b>	Si le consultant doit communiquer dans le cadre de la conception méthodologique initiale une conception du plan d'atténuation des risques liés à COVID, est ce qu'il doit le communiquer conformément à sa vision propre ou selon le canevas communiqué dans le document annexe de l'accord ?	Le prestataire devra communiquer un plan d'atténuation des risques liés au Covid-19 selon le canevas en annexe des TdRs. L'approche de sa mise en œuvre devra être prise en charge dans l'offre à soumettre.
<b>22</b>	Pour ce qui du formulaire TECH 9, est ce qu'il faudra mettre dans les cases (personnel local ou étranger 1,2,N) les noms des personnes, ou leurs postes, ou faudra-t-il mettre les activités. Et dans les cases d'intersection avec les mois, faudra-t-il mettre le nombre de personne mobilisé).	Pour le formulaire TECH-9, il faut mettre dans les cases (personnel local ou étranger 1, 2, N), les noms des personnes (avec leurs postes). Dans les cases d'intersection avec les mois, il faut mettre le temps de mobilisation par mois, pour chaque personne figurant dans les cases 1, 2,...N.
<b>23</b>	Au niveau de la capacité financière du soumissionnaire, pourriez-vous nous expliciter la question par rapport au minimum requis en la matière ?	Il n'y a pas de minimum requis, c'est l'évolution des ratios qui seront analysés selon les documents fournis : Les états financiers audités des trois (3) dernières années, accompagnés des lettres des auditeurs. Ou Les états financiers certifiés des trois (3) dernières années, accompagnés des lettres des déclarations fiscales. Dans le cas où la Proposition est soumise par une Co-entreprise, toutes les parties de la Co-entreprise doivent soumettre les renseignements requis relatifs à la capacité financière. Les rapports doivent être soumis selon l'ordre d'importance de l'Associé dans la Co-entreprise, du plus important au moins important.
<b>24</b>	Nous avons lu les critères d'évaluation dans les Tdr. Pour ce qui est de l'expérience du soumissionnaire. Si le soumissionnaire dispose de peu d'expérience dans des projets similaires, toutefois, les membres de l'équipe engagée (personnel clé et non clé) disposent d'une expérience largement suffisante (que ça soit dans des projets similaires avec le MCC ou autres projets). Est-ce que cela sera pris en compte dans l'expérience du consultant ?	L'expérience sera tenue en compte quel que soit le bailleur de fonds (MCC, Banque Africaine de Développement, Banque Mondiale, Union Européenne...etc.) l'entité contractante. bien vouloir vous référer à la DP à la Section III. Critères de Qualification et d'Evaluation/3.5.4.2-Expériences.

25	<p><b>Devise de l'offre financière</b></p> <p>À la page 36 de la DP, il est stipulé ce qui suit :</p> <p>« Les Propositions financières doivent être libellées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les entreprises marocaines : la devise de la soumission est le Dirham marocain.</li> <li>• Pour les entreprises étrangères : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Si l'entreprise dispose d'un registre de commerce au Maroc*, la devise de l'offre doit être le Dirham marocain (MAD).</li> <li>o Si l'entreprise ne dispose pas de registre de commerce au Maroc, la devise doit être le dollar américain (USD) »</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Question : Même si l'entreprise étrangère dispose d'un registre de commerce au Maroc, est-ce qu'elle peut faire son offre financière en dollar américain (USD)?</b></p>	<p>Pour les entreprises étrangères, si l'entreprise dispose d'un registre de commerce au Maroc, et est immatriculée auprès des impôts comme une société de droit marocain, alors la devise de l'offre doit être le Dirham marocain (MAD) et une retenue à la source de 10% ne lui sera pas prélevée.</p>
26	<p><b>Niveau d'effort de l'équipe clé</b></p> <p>À la page 36 de la DP, il est mentionnée (ITB 12.2 (c)) que le niveau d'effort pour le personnel clé est de <b>1287 hommes-jours</b>, composé d'un (1) Chef de mission et de trois (3) agronomes. En analysant ce niveau d'effort global, on peut déduire que sur la période de 18 mois, les membres de l'équipe clé ne sont pas à temps plein.</p> <p><b>Question : Pourriez-vous confirmer que cette hypothèse est juste?</b></p>	<p>Le niveau d'effort indiqué sur la DP est donné à titre indicatif et c'est au cabinet de consultants de proposer un NE idoine pour cette prestation. Ceci dit le fait de considérer le personnel clé à plein temps ne signifie pas sa mobilisation à plein temps durant toute la période du contrat mais juste qu'il soit dédié à la mission durant les périodes de sa mobilisation.</p>
27	<p><b>Niveau d'effort de l'équipe non-clé</b></p> <p>À la page 36 de la DP, il est mentionné (ITB 12.2(c)) que le niveau d'effort pour le personnel non-clé est de <b>877.5 hommes-jours</b>, composé d'une (1) expert(e) GIS, de seize (16) techniciens spécialisés en agriculture et de cinq (5) agronomes.</p> <p>Aux pages 96-97, il ressort que les « village conseil » pour la sensibilisation et l'information des bénéficiaires (448 hommes-jours), les formations théoriques (144 hommes-jours), les formations pratiques (480 hommes-jours) et les formations des membres des OPA (240 hommes-jours) totalisent un niveau d'effort de <b>1 312 hommes-jours</b> nécessaires pour les « animateurs » uniquement.</p> <p><b>Question : Est-ce que ces « animateurs » sont assimilables aux seize (16) techniciens spécialisés en agriculture et/ou aux cinq (5) agronomes et/ou à l'experte GIS de l'équipe non-clé? Si oui, pourriez-vous clarifier la différence entre le niveau d'effort estimé à 877.5 hommes-jours (page</b></p>	<p>Le rôle des animateurs est assimilable à celui de l'ensemble du personnel clé et non clé suivant les exigences présentées dans les TdR relatives à leurs spécialités respectives. Ce qui explique cette différence.</p>

	<b>36 de la DP) pour le personnel non-clé et à 1 312 hommes-jours pour les « animateurs » (somme des pages 96 et 97 de la DP)?</b>	
28	<b>Ressources humaines dans les propositions.</b> Pour le personnel non clé, est-ce que MCA-Maroc accepte d'avoir un même CV dans deux propositions différentes?	Oui. Voir réponse n°9 du bulletin de clarifications n°1
29	<b>Plan de gestion du COVID-19</b> Est-ce que la proposition doit contenir le plan de gestion du COVID-19 selon l'annexe au document « ANNEXES_TDR ONCA_Renforcement des capacités VF » ou s'agit-il dans le cadre de cette proposition de produire la méthodologie pour la gestion du COVID-19?	Le plan d'atténuation des risques liés au Covid-19 devra être renseigné et soumis par le prestataire retenu en tant que livrable de la tâche A et ce, selon le canevas figurant au niveau des annexes aux TdRs.
30	<b>Rôle de l'ONCA</b> Nous comprenons que l'ONCA est un partenaire important à consulter dans la mise en œuvre de ce mandat pour la planification. Pourriez-vous préciser le rôle exact de l'ONCA dans le cadre de la mise en œuvre des opérations du consultant notamment la réalisation des activités de sensibilisation et de formation? Aussi, pourriez-vous nous indiquer si le Comité Technique Central de Suivi et le Comité de pilotage provincial mentionnés à l'annexe 1 des TDR de l'ONCA sont déjà mis en place?	- L'ONCA est le partenaire de l'Agence MCA-Morocco dans la mise en œuvre d'un certain nombre d'action de la composante « mesures d'accompagnement » du projet « Foncier Rural ». Tel que précisé dans les TdR, le maître d'ouvrage de cette prestation est l'Agence MCA-Morocco. La mise en œuvre de cette prestation s'effectuera en étroite collaboration et concertation avec l'ONCA (voir les TdR et l'accord d'exécution au niveau des annexes).  - Le Comité Technique Central de Suivi et le Comité de pilotage provincial sont déjà mis en place.
31	<b>Coordination avec les partenaires</b> La page 94 des TDR mentionne : « il est demandé de coordonner avec le prestataire chargé de la mise en œuvre du nouveau modèle d'entrepreneuriat agricole en faveur des femmes et des jeunes » <b>Question : Pourriez-vous nous indiquer si ce prestataire est déjà sélectionné? Si oui, pourriez-vous nous communiquer le nom de ce prestataire</b>	Pas de prestataire sélectionné à ce jour. Cette prestation est un projet et une mise à jour sera faite par MCA au prestataire sélectionné.
32	<b>Qualification du personnel Clé : Qualification des 3 ingénieurs agronomes</b> À la page 104, il est mentionné que les 3 ingénieurs agronomes doivent avoir les qualifications suivantes : un diplôme supérieur en agronomie (BAC+5) ; <b>Question : Est-ce que les autres profils d'agronomie tels que les agro-économistes, les horticoles, les ingénieurs en génie rural, les pédologues... sont équivalents aux profils exigés par la DP?</b>	Oui, puisqu'il s'agit des spécialités dans le cycle d'ingénieur agronome.
33	<b>Qualification du personnel non clé : Qualification des 16 techniciens (nes)</b>	- Le soumissionnaire pourra fournir des CV de techniciens avec Bac+2.

	<p>À la page 105 de la DP, il est mentionné que les 16 Techniciens spécialisés en agriculture (en nombre équilibré entre hommes et femmes) doivent avoir les qualifications suivantes : un diplôme supérieur (BAC+3 minimum) ;</p> <p><b>Questions :</b></p> <p><b>*Sachant que le niveau de qualification des techniciens agronomes et techniciens spécialisés au Maroc est de BAC+2, est-ce que les techniciens (nes) dont les diplômes mentionnent la spécialité avec BAC+2 seront validés ?</b></p> <p><b>* Est-ce que les techniciens (nes) de profil génie rural qui ont une bonne expérience en animation et en renforcement des capacités des agriculteurs seront acceptés ?</b></p>	<p>- Les techniciens génie rural ayant le diplôme de technicien spécialisé en plus des autres exigences mentionnées dans la DP, seront acceptés.</p>
34	<p>Sachant que la superficie des terres collectives situés dans les deux périmètres d'irrigation, à savoir le Gharb avec 51.000 Ha et le Haouz avec 15.000 Ha. Nous souhaitons connaître <b>le prorata de répartition des activités pour les deux régions</b> afin de se doter de compétences en personnel local de ces régions.</p>	<p>Les informations préliminaires relatives aux bénéficiaires et au territoires visés figurent en annexe des TdR relatif à la liste des collectifs par zone (Gharb et Haouz), sachant qu'il s'agit de 3 provinces au Gharb et 1 province au Haouz. L'identification finale des bénéficiaires se fera, en concertation avec le maitre d'ouvrage et l'ONCA, durant la prestation et au niveau de la tâche B.</p>
35	<p>Concernant la répartition des ressources en personnel, nous souhaitons connaître le prorata de répartition</p>	<p>Il incombe au consultant de présenter une répartition. L'annexe des TdR relatif à la liste des collectifs par zone (Gharb et Haouz) présente les informations nécessaires, sachant qu'il s'agit de 3 provinces au Gharb et 1 province au Haouz.</p>
36	<p>Pour le cas des formations pratiques, un maximum de 2 voyages par site durant 2 jours chacun et pour 60 agriculteurs(trices) et des membres des OPA sont à prévoir. Merci de nous indiquer le nombre de site par région ?</p>	<p>A ce stade, nous ne pouvons pas préciser un site pour ce voyage. Ce n'est qu'à travers la tâche B qu'on va définir la population cible (qui fera partie de nos zones d'action) et le site objet de ce voyage qui peut être soit à l'intérieur des deux régions objets du projet ou bien d'autres régions. L'identification se fera en concertation avec le maitre d'ouvrage.</p>
37	<p>Pour les journées de sensibilisation, merci de nous préciser le nombre Maximum de groupe (20 personnes) par jour et par régions.</p>	<p>Nous avons donné une indication moyenne par province mais qui reste, à ce stade, juste une estimation à affiner et à ajuster suivant le besoin et le programme arrêté lors de la tâche B et suivant les exigences sanitaires liées au Covid-19.</p>
38	<p>Merci de nous indiquer si une logistique de restauration spécifique est programmée respectivement pour les journées de sensibilisation, les journées de formation théorique et les journées de formations pratique, sachant que selon les normes et standard en vigueur, tous les organismes prévoient ce genre de prestations.</p>	<p>Tel que précisé dans les TdR, le prestataire prendra en charge uniquement les pauses café pour chaque formation (théorique et pratique). Tandis que pour les voyages de partage d'expérience, le prestataire prendra en charge les frais de transport, hébergement et restauration. Libre au consultant de s'organiser pour mettre en place les services requis.</p> <p>Le déroulement des journées de sensibilisation doit s'effectuer suivant les règles d'usage appliquées dans ce type de prestation.</p>

39	Est-ce que l'hébergement concerne toutes les formations pratiques ou seulement celle correspondantes aux voyages ?	L'hébergement concerne uniquement les voyages de partage d'expérience.																																																																																																																																																		
40	<p><b>Contexte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Est-il possible d'avoir un état d'avancement de l'opération de melkisation ?</li> </ul>	<p>Oui. L'état d'avancement, à ce jour, est comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="1160 213 1989 951"> <thead> <tr> <th>Province</th> <th>CE</th> <th>Sensibilisation de la population</th> <th>Enquête</th> <th>Validation enquête</th> <th>Avant-projet de lotissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Sidi Kacem</td> <td>Chbanate 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Zirara, Chbanate 2</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="15">Kénitra</td> <td>Zâalka</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Oulad Talha Lahbabna</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sdoud Ramlia</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Oulad kacem</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Oulad Abdellah</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Slatna</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Lamnasra</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Souyah</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Amiriyine</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bdaouat Hsinat</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chkakfa/Bnanda /Nnajara</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sidi Kacem Marzouk</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>O.Hamad S.Morhite</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>O.Moussa Slatna</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Regraga</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="6">Sidi Slimane</td> <td>O. Abdellah</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rçom</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Oulad Abdellah</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Charquaoua</td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Brahma</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mraita</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="3">Kelaâ des Sraghna</td> <td>Oulad Saoud Oulad Nsar (Laaouaoucha)</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ouled Sbeih</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Ouled Saïd</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Ouled Bouali</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Province	CE	Sensibilisation de la population	Enquête	Validation enquête	Avant-projet de lotissement	Sidi Kacem	Chbanate 1				X	Zirara, Chbanate 2			X		Kénitra	Zâalka		X			Oulad Talha Lahbabna		X			Sdoud Ramlia		X			Oulad kacem		X			Oulad Abdellah		X			Slatna		X			Lamnasra		X			Souyah		X			Amiriyine		X			Bdaouat Hsinat		X			Chkakfa/Bnanda /Nnajara		X			Sidi Kacem Marzouk		X			O.Hamad S.Morhite		X			O.Moussa Slatna		X			Regraga		X			Sidi Slimane	O. Abdellah		X			Rçom		X			Oulad Abdellah		X			Charquaoua		X			Brahma	X				Mraita	X				Kelaâ des Sraghna	Oulad Saoud Oulad Nsar (Laaouaoucha)	X				Ouled Sbeih				X	Ouled Saïd			X			Ouled Bouali			X	
Province	CE	Sensibilisation de la population	Enquête	Validation enquête	Avant-projet de lotissement																																																																																																																																															
Sidi Kacem	Chbanate 1				X																																																																																																																																															
	Zirara, Chbanate 2			X																																																																																																																																																
Kénitra	Zâalka		X																																																																																																																																																	
	Oulad Talha Lahbabna		X																																																																																																																																																	
	Sdoud Ramlia		X																																																																																																																																																	
	Oulad kacem		X																																																																																																																																																	
	Oulad Abdellah		X																																																																																																																																																	
	Slatna		X																																																																																																																																																	
	Lamnasra		X																																																																																																																																																	
	Souyah		X																																																																																																																																																	
	Amiriyine		X																																																																																																																																																	
	Bdaouat Hsinat		X																																																																																																																																																	
	Chkakfa/Bnanda /Nnajara		X																																																																																																																																																	
	Sidi Kacem Marzouk		X																																																																																																																																																	
	O.Hamad S.Morhite		X																																																																																																																																																	
	O.Moussa Slatna		X																																																																																																																																																	
	Regraga		X																																																																																																																																																	
Sidi Slimane	O. Abdellah		X																																																																																																																																																	
	Rçom		X																																																																																																																																																	
	Oulad Abdellah		X																																																																																																																																																	
	Charquaoua		X																																																																																																																																																	
	Brahma	X																																																																																																																																																		
	Mraita	X																																																																																																																																																		
Kelaâ des Sraghna	Oulad Saoud Oulad Nsar (Laaouaoucha)	X																																																																																																																																																		
	Ouled Sbeih				X																																																																																																																																															
	Ouled Saïd			X																																																																																																																																																
	Ouled Bouali			X																																																																																																																																																
41	<p><b>Organisation / logistique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Est-il confirmé que les ateliers de validation seront organisés dans les locaux de l'ONCA, si oui, il n'est donc pas nécessaire de prévoir la location d'une salle ?</li> <li>Est-il possible de solliciter l'ONCA / l'ORMVA / les collectivités locales pour organiser des formations théoriques et formation des OPA dans leurs locaux (si nécessaire et si possible) ? Si oui, doit-on prévoir une compensation financière ?</li> <li>Concernant les voyages des formations pratiques : un maximum de 2 voyages par site durant 2 jours chacun et pour 60 agriculteurs(trices) et des membres des OPA sont à prévoir</li> </ul>	<p>- Il est précisé dans les TdR que le prestataire devra fixer les lieux et dates des ateliers de validation. Aucune confirmation sur les lieux ne peut être confirmée à ce stade. L'identification des lieux se fera en concertation avec le maître d'ouvrage et l'ONCA.</p> <p>- L'Agence MCA-Morocco prendra en charge uniquement les coûts liés aux prescriptions des TdR figurant dans la DP.</p> <p>- Se référer à la réponse N°36.</p>																																																																																																																																																		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>o De combien de sites parle-t-on, sachant que les formations se dérouleront au niveau des collectivités ethniques concernées par le plus grand nombre d'agriculteurs(trices) ? Doit-on comprendre qu'il n'y aura qu'un site par province ? ou plusieurs ? Cette information est-elle importante pour dimensionner le nombre de voyages, est-il possible de le préciser ?</li> </ul>	
42	<p><b>Budget :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposez-vous d'un référentiel à suivre relatif aux honoraires de rémunération ?</li> </ul>	Non.
43	<p><b>Formulaire Fin 1 :</b></p> <p>Pouvez-vous expliciter ce que vous entendez par « commission ou Gratifications » que nous pourrions payer ou que nous comptons payer à des représentants en lien avec cette Proposition ? Est-il possible d'avoir un exemple de ce que vous appelez commission ou gratification ?</p>	C'est une question qui a trait à la transparence et au respect de l'éthique. Si pour l'élaboration de votre proposition, vous faites appel à un tiers qui aurait un lien avec la proposition (Par Exemple : quelqu'un qui a participé au montage du projet, identification du projet, élaboration des TDR...etc.),
44	<p><b>Formulaire Fin 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est précisé : Si la DP contient des options, le coût de ces options doit être fixé et ces options doivent être évaluées à 100%. Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par "ces options doivent être évaluées à 100%" ? Est-ce que nous devons additionner les différentes options ou retenir l'option la plus coûteuse dans le montant total ?</li> </ul>	La présente DP ne prévoit pas d'option.
45	<p><b>Formulaire Tech 12 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre de la soumission à l'appel d'offre, devons nous uniquement renseigner le formulaire <i>Certification du respect des sanctions (détaillé dans l'annexe H)</i> ou devons nous également compléter et joindre le tableau suivant ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A ce stade, pour compléter le formulaire de certification, se référer à l'identification et à la désignation de la DP :  <b>« RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGRICULTEURS(TRICES) DES TERRES COLLECTIVES SITUÉES DANS LES PERIMETRES D'IRRIGATION DU GHARB ET DU HAOUZ ET CONCERNÉES PAR L'OPÉRATION DE MELKISATION »</b></li> </ul> <p><b>Réf. : DP/QCBS/MCA-M/LR-12/Compact-PP-10</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il existe le deuxième lien ci-après à utiliser :  <a href="https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms">https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms</a></li> <li>• Pour toute assistance, à contacter MCA à travers l'adresse email :  <a href="mailto:procurement@mcamorocco.ma">procurement@mcamorocco.ma</a></li> </ul>



Nom	Date à laquelle la vérification a été effectuée			Éligible (O/N)
	Liste du système SAM	Liste des entreprises radiées par la Banque Mondiale	Liste de contrôle consolidée du gouvernement américain (US Government Consolidated Screening List)	
Consultant (le cabinet lui-même)				
Membre du personnel #1				
Membre du personnel #2				
Consultant #1				
Consultant #2				
Sous-consultant #1				
Sous-consultant #2				
Vendeur #1				
Fournisseur #1				
Bénéficiaire #1				

- Pour compléter le formulaire de certification, il est demandé de mentionner le nom complet et le numéro du contrat, or il n'est pas encore signé. A quels éléments doit-on alors faire référence ?
- Le lien précisé dans l'annexe H permettant d'accéder à la liste des entreprises radiées par la Banque Mondiale ne fonctionne pas  
: <http://web.worldbank.org/external/default/main?contentMDK=64069844&menuPK=1>
- Est-il possible d'obtenir une assistance téléphonique pour compléter ce formulaire, avant la remise de l'appel d'offre si nécessaire ?

46	Est-ce qu'un établissement public de l'enseignement supérieur peut soumissionner seul ou en groupement ? Sinon, peut-il être associé en sous-traitance ?	Oui.
47	Que signifie le terme "équivalent" concernant le diplôme exigé pour le chef d'équipe ?	Equivalent veut dire toute spécialité relevant du cycle d'ingénieur en agronomie (Génie Rural, Agroéconomiste, horticole, vulgarisation agricole, etc.)
48	Il est exigé que les techniciens doivent avoir un diplôme bac + 3; à notre connaissance il n'existe pas au Maroc, de formations diplômantes bac + 3 délivrant des diplômes de techniciens. Les formations existantes sont : -Techniciens formés par les ITA, admission Niveau bac (Sans bac), en 2 ans -Techniciens spécialisés (Bac +2) admissions pour bacheliers.	Le soumissionnaire pourra fournir des CVs de techniciens avec Bac+2.